

## LE RÔLE DES FIGURES FÉMININES DANS LES TOURNOIS ET PAS D'ARMES À LA COUR DE BOURGOGNE

Madeleine Jeay  
McMaster University, Canada

91

Dans un article sur la place des hommes et des femmes dans les fêtes de cour bourguignonnes, Éric Bousmar note ceci : « il semble à la lecture des grandes sources narratives des règnes de Philippe le Bon et de Charles le Hardi qu'il n'y ait pas de fête de cour sans dames<sup>1</sup> ». Je voudrais prolonger la réflexion qu'il a faite avec la lecture des *Chroniques*, notamment celles d'Olivier de la Marche et de Mathieu d'Escouchy, qui ont rendu compte des tournois et pas d'armes tenus principalement sous l'égide de Philippe le Bon. Tous deux amateurs de ces divertissements, particulièrement La Marche qui est impliqué dans l'organisation des fêtes de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, ils offrent des témoignages pertinents<sup>2</sup>. J'interrogerai également la biographie chevaleresque de Jacques de Lalaing et la version romanesque de

1. — É. BOUSMAR, « La place des hommes et des femmes dans les fêtes de cour bourguignonnes (Philippe le Bon, Charles le Hardi) », dans *À la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage, son train*, dir. J.-M. CAUCHIES, Turnhout, Brepols, 1998 (*Burgundica*, 1), p. 11-31 (cit. p. 11). On peut aussi citer M. STANESCO, *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Leyde, Brill, 1988 (*Brill's in Intellectual History*, 9), p. 71 : « Le tournoi chevaleresque est le lieu privilégié d'un délicat équilibre : c'est en lui que convergent l'exploit guerrier et le regard féminin ».

2. — Cf. J. DEVAUX, « L'historiographie bourguignonne, une historiographie aveuglante ? », dans *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel. Actes du colloque international tenu à Paris les 9, 10 et 11 octobre 2007*, dir. T. HILTMANN, Fr. VILTART et W. PARAVICINI, Ostfildern, Thorbecke, 2013 (*Beihefte der Francia*, 73), p. 83-96 (ici p. 91) ; G. BUREAUX, « Pas d'armes et vide iconographique : quand le texte doit remplacer l'image (xv<sup>e</sup> siècle) », *Perspectives médiévales*, t. 38, 2017, p. 8 (mis en ligne le 1<sup>er</sup> janvier 2017, consulté le 16 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/peme/12792> ; DOI : 10.4000/peme.12792).

ce type de récit qu'est le roman de *Gilles de Chin*. Mon intérêt pour les tournois et pas d'armes bourguignons s'inscrit dans la continuité d'un travail récent sur les listes de participants dans le corpus des tournois romanesques et des *tournoiments*. Parmi ceux-ci, les tournois de Hem et de Chauvency tels qu'ils sont décrits par Sarrasin dans le *Roman du Hem* et par Jacques Bretel dans le *Tournoi de Chauvency*, me serviront de transition avant d'aborder le domaine bourguignon.

Pour éclairer les pratiques bourguignonnes lors des joutes et pas d'armes qui sont partie prenante des cérémoniaux de cour, je retournerai aux sources de la présence de femmes lors de la tenue de tournois. La participation féminine est étroitement liée à la transformation du caractère des tournois qui, au cours du XII<sup>e</sup> siècle et sous l'influence de l'univers littéraire de Chrétien de Troyes, tendent à devenir plus un spectacle chevaleresque qu'un jeu militaire<sup>3</sup>. Elle se manifeste lors des différentes étapes du déroulement de l'événement : l'épreuve elle-même, la remise des prix, les réjouissances qui suivent. Parallèlement, la mise en scène de scénarios inspirés de la matière arthurienne, notamment pour servir de prétexte aux pas d'armes, offre aux femmes un rôle de protagonistes de ces affabulations. Après avoir examiné sur quel substrat s'inscrivent les tournois et pas d'armes bourguignons, je m'intéresserai à la façon dont les auteurs des biographies chevaleresques puis les chroniqueurs ont rendu compte de la présence féminine dans ces deux facettes de l'événement.

Il semblerait que la participation des femmes au déroulement des tournois soit liée à la popularité des romans de Chrétien de Troyes et à la place qu'il leur donne dans les descriptions qu'il offre de ces affrontements dans ses romans. Dans le *Chevalier de la Charrette*, où le tournoi de Noauz est organisé pour répondre au désir des dames de se trouver un mari, apparaît le motif qui deviendra récurrent, de la manche donnée au chevalier élu par l'une d'elles afin qu'il combatte en son honneur et pour son amour, motif qu'on retrouve dans le *Conte du Graal* avec la manche donnée à Gauvain par la Pucelle aux Petites manches. Le roman de *Gilles de Chin* témoigne de cette récurrence : troublée par la renommée du héros, la comtesse de Nassau lui fait parvenir une manche de soie et

3. — Cf. L. D. BENSON, « The Tournament in the Romances of Chrétien de Troyes and *L'histoire de Guillaume le Maréchal* », dans *Chivalric Literature. Essays on Relations between Literature and Life in the Later Middle Ages*, dir. L. D. BENSON et J. LEYERLE, Kalamazoo, Medieval Institute Publications, 1980 (*Studies in Medieval Culture*, 14), p. 1-24. À une exception près, les femmes sont absentes de *L'histoire de Guillaume le Maréchal* dont l'objectif est la conquête d'un butin et non le désir de gloire comme dans le corpus romanesque : J. W. BALDWIN, « Préface », dans *Lettres, musique et société en Lorraine médiévale. Autour du Tournoi de Chauvency (Ms. Oxford Bodleian Douce 308)*, dir. M. CHAZAN et N. FR. REGALADO, Genève, Droz, 2012 (*Publications romanes et françaises*, 255), p. 7-24 (ici p. 9, 16).







dangers courus par les chevaliers qui s'affrontent pour leur amour : *Fames, pour la vostre amistié / Metent lor cors a cel dolor*<sup>18</sup>. C'est pour elles que les hérauts identifient les participants<sup>19</sup>, tandis qu'elles commentent le spectacle et l'agrément de chansons. Cela donne lieu à des scènes animées avec ces derniers ou bien entre elles pour échanger leurs commentaires :

*Des dames qui as loges furent,  
Li une a l'autre montre au doit  
Et bien en dist ce qu'elle doit :  
« Esgardéz, suers, quex bachelier  
Com bel se set d'armes meller<sup>20</sup> ! »*

Les fêtes d'après tournoi transforment la narration en récit à insertions lyriques avec la mention des refrains échangés entre les joueurs et les dames<sup>21</sup>. La fête du deuxième jour des joutes donne lieu à un long passage où se succèdent *dance a vïele / Chevaliers contre damoiselles / Et dames contre bachelier*, mais aussi des propos amoureux et des échanges de chansons entre dames et chevaliers<sup>22</sup>. À l'issue de la rencontre, l'honneur de décerner le prix du tournoi final est réservé à la comtesse de Luxembourg, en une scène que le narrateur s'est plu à développer : il laisse deviner qu'il est ce *menestres de vïele, / Simples et dous comme pucelle* qui va l'inviter à offrir le chapelet de fleurs qu'elle a confectionné à André d'Amance, le chevalier qu'elle a élu<sup>23</sup>. Le passage, qui s'étend sur une centaine de vers<sup>24</sup>, est révélateur du ton de l'ensemble du texte avec sa description de la comtesse exposée à la vue de tous – *Le vis lieve, lez iex en bas, / Chantant doucement* – et ses dialogues enjoués avec les chevaliers et le ménestrel<sup>25</sup>. Le romanesque se déploie dans le *Tournoi de Chauvency*, tissé avec le reportage des faits d'armes, donnant une place déterminante aux femmes.

18. — *Ibid.*, p. 20, v. 554-555. Le passage occupe les vers 537-574. Cf. aussi *ibid.*, p. 30-35, v. 842-1006 ; p. 58, v. 1804-1810 ; p. 62-63, v. 1939-1970 ; ou encore *ibid.*, p. 53-55, v. 1622-1690, l'admonestation d'un héraut aux dames afin qu'elles accordent leur intérêt aux chevaliers valeureux.

19. — *Ibid.*, p. 35-36, v. 1007-1047 ; p. 40, v. 1196-1202 ; p. 65, v. 2013-2030.

20. — *Ibid.*, p. 29, v. 830-834. Le passage se poursuit jusqu'au vers 843. Cf. aussi *ibid.*, p. 30-31, v. 866-873 ; p. 50-51, v. 1550-1562 ; p. 56-57, v. 1750-1762 ; p. 98, v. 3062-3066 ; ou encore *ibid.*, p. 40, v. 1178-1193 (échanges entre les dames et les hérauts).

21. — *Ibid.*, p. 45, v. 1348-1370. Cf. de même *ibid.*, p. 76, v. 2365-2391 (scène de banquet et de chansons animée par les dames) ; *ibid.*, p. 99, v. 3094-3114 (carole dansée par les dames et les chevaliers).

22. — *Ibid.*, p. 76-83, v. 2365-2613 (cit. p. 77, v. 2403-2405). Cf. de même *ibid.*, p. 104, v. 3254-3256 (au cours du tournoi du quatrième jour, chanson d'Agnès de Commercy) ; *ibid.*, p. 106, v. 3315-3328 (autres chansons par Renaud de Trie et les dames sur les échafauds).

23. — *Ibid.*, p. 135, v. 4223-4224.

24. — *Ibid.*, p. 134-138, v. 4181-4300.

25. — *Ibid.*, p. 135, v. 4218-4219.







que certaines aient le privilège d'être nommées : il mentionne lui aussi la duchesse d'Étampes qui assiste avec *toutes les dames de la court* aux armes de l'écuyer anglais Thomas avec Jacques de Lalaing<sup>34</sup>. Dans son compte rendu de la première joute du jeune comte de Charolais âgé de seize ou dix-sept ans, au cours de laquelle il affronte Jacques de Lalaing, La Marche porte surtout son attention sur les craintes maternelles de la duchesse, alors que *le bon duc s'en rioit, et ainsi estoient le pere et la mere en diverse opinion. L'ung desiroit l'espreuve et l'aultre la seureté*<sup>35</sup>. On peut rencontrer dans ces récits de joutes le motif romanesque des armes tenues pour l'amour d'une dame et à son commandement<sup>36</sup> ou celui des éloges décernés par les assistantes aux jouteurs<sup>37</sup>.

Ces motifs sont bien entendu présents dans la série des pas d'armes qui se tiennent en pays bourguignon au xv<sup>e</sup> siècle, où la participation des dames lors de l'événement est évoquée dans les mêmes circonstances que lors des tournois. Très souvent l'évocation des participants recourt à des formules codées du type *contes, barons et chevaliers, contesses, baronnes, dames et damoiselles*<sup>38</sup>. Ce type d'énumération descendante, que l'on trouve dans *Gilles de Chin*, est récurrent dans l'ensemble des textes. Lors du Pas de l'Arbre d'or, qui fait partie des festivités destinées à célébrer le mariage de Marguerite d'York et de Charles le Téméraire, Philippe de Clèves, seigneur de Ravestain, dédie son dernier combat à la nouvelle duchesse et *autres nobles princesses, dames et damoiselles*<sup>39</sup>. Les comptes rendus des emprises d'armes peuvent reprendre des motifs du récit romanesque : l'invitation à tenir un pas ou à relever des défis peut se faire *en faveur des dames*, selon la formule, tout aussi convenue que la précédente, qu'utilise Matthieu d'Escouchy dans sa relation du Pas de la Belle pèlerine<sup>40</sup>. Dans son récit des joutes qui ont eu lieu pendant dix jours à l'occasion des noces fastueuses du duc, La Marche insiste sur les saluts des combattants aux dames et sur le cérémonial du passage devant elles<sup>41</sup>.

Comme on l'a déjà vu, c'est à l'occasion des réjouissances qui se tiennent après les joutes que le rôle des femmes est noté plus volontiers, notamment lors du banquet lui-même. Elles trouvent place dans l'exposé

34. — *Ibid.*, t. 2, p. 124.

35. — *Ibid.*, t. 2, p. 215.

36. — *Ibid.*, t. 1, p. 323, 325.

37. — *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, éd. cit., t. 1, p. 42, 50.

38. — *Messire Gilles de Chin*, éd. cit., p. 99, ch. XIII [269].

39. — *Mémoires d'Olivier de la Marche*, éd. cit., t. 3, p. 129.

40. — *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, éd. cit., t. 1, p. 249.

41. — *Mémoires d'Olivier de la Marche*, éd. cit., t. 4, p. 131-141.







C'est aussi dans cette version, par rapport à celle qui se trouve dans le manuscrit C, Paris, BnF, fr. 5739, que la présence féminine est la plus significative. Ainsi, dans cette relation C, le rédacteur n'énumère que les hommes présents sur le hourd, tandis que la version B mentionne, parmi les *noble et haultes princesses, dames et damoiselles* de l'hôtel de Philippe le Bon, *les duchesses de Bourbon et de Gueldes et aultres filles de Bourbon haultement et noblement acompaignies*<sup>54</sup>. La même version donne une dimension théâtrale à l'attribution des prix en décrivant dans le détail trois demoiselles *qui estoient tresbelles filles*, conduites par un chevalier qui va s'adresser à la duchesse de Bourbon pour l'informer qu'elles apporteront le prix aux trois champions qu'elle aura élus<sup>55</sup>. Elle choisira deux dames pour les assister dont les noms sont donnés – Ysabeau de Cousans et Marguerite de Francières –, comme le sont ceux des deux chevaliers et des officiers d'armes qui les escorteront<sup>56</sup>.

Depuis les versions littéraires de tournois, celle de Sarrasin pour *Hem* et de Jacques Bretel pour *Chauvency*, l'imaginaire romanesque ou mythologique offre aux femmes un rôle à jouer, particulièrement dans les interludes entre les joutes elles-mêmes. Dans certaines de ces manifestations, ces évocations de figures allégoriques ou romanesques peuvent prendre la forme de personnes réelles ou bien de personnages sculptés ou peints. Leur présence dans le cadre des joutes proprement dites est généralement justifiée par le *topos* récurrent du jugement attribué par les dames aux combattants les plus méritants. Du fait de leur biais plus littéraire qu'historique, les biographies chevaleresques de Gilles de Chin et de Jacques de Lalaing reprennent les motifs de la salutation des jouteurs aux dames lorsqu'ils passent devant les hourds et des bavardages de celles-ci au sujet de la prestance ou de la beauté des deux héros, motifs largement exploités dans le *Tournoi de Chauvency*.

Il ne faudrait cependant pas se laisser abuser par la fonction de représentation attribuée aux femmes. Celles-ci restent la plupart du temps dans l'anonymat, ce qui est surtout significatif dans les chroniques. En effet, quel que soit le type de texte, peu sont nommées et identifiées par rapport aux hommes. Elles sont généralement mentionnées dans des

54. — Le Pas du Perron fée (*Édition des manuscrits Paris, BnF fr 5739 et Lille BU 104*), éd. Chl. HORN, A. ROCHEBOUET et M. SZKILNIK, Paris, Champion, 2013 (*Les Classiques français du Moyen Âge*, 169), p. 161.

55. — *Ibid.*, p. 219.

56. — Il s'agit du seigneur de Créquy, de Simon de Lalaing et, pour les officiers d'armes, de Toison d'Or et des rois de Flandre et d'Artois. La rédaction C (Paris, BnF, ms. fr. 5739) ne décrit pas les trois dames et se contente d'indiquer que la duchesse de Bourbon est priée de désigner deux damoiselles de son hostel, ou aultres telles qu'il luy plairoit, pour presenter et donner les trois prix (*ibid.*, p. 132).

